



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 6 AVRIL 2017

COMMUNE DE GARDANNE

Convoqué le vendredi 31 mars 2017

Président de séance : Monsieur le Maire
Secrétaire de séance : Monsieur Anthony Pontet

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL - EXERCICE 2016 -

MEI Roger	
PRIMO Yveline	
LA PIANA Jean-Marc	
PONA Valérie	
BASTIDE Bernard	
NERINI Nathalie	
MENFI Joseph (dit Jeannot)	
ARNAL Jocelyne	
PORCEDO Guy	
MASINI Jocelyne	
PONTET Anthony	
LAFORGIA Christine	
JORDA Claude	
GUIDINI-SOUCHE Johanne	Procuration
PARDO Bernard	
KADRI Zahia	Procuration
PARLANI René	
BARBE Françoise	Procuration
TOUAT Didier	Procuration
SEMENZIN Véronique	Procuration
BRONDINO Maurice	
GAMECHE Samia	
VIRZI Antoine	
BUSCA-VOLLAIRE Céline	
BAGNIS Alain	
MUSSO Alice	
SBODIO Claude	
GARELLA Jean-Brice	Procuration
MARTINEZ Karine	Procuration
RIGAUD Hervé	
BIGGI-CONTI Marlène	
AMIC Bruno	
APOTHELOZ Brigitte	
BALDO Antonio	Procuration à compter de la question n° 29
LEPOITTEVIN Clément	Absent

Nombre total de conseillers	:	35
Présents à la séance	:	27 jusqu'à la question n° 28 puis 26
Nombre de pouvoirs	:	07 jusqu'à la question n° 28 puis 08
Absent à la séance	:	01

Conseil Municipal du jeudi 6 avril 2017 - Délibération n° 06 - Secteur Finances Locales -

Monsieur le Maire confie la présidence à Madame Primo, 1ère Adjointe, qui propose au Conseil Municipal de délibérer sur le Compte Administratif Principal de l'exercice 2016 dressé par Monsieur le Maire.

Après avoir entendu et approuvé les comptes de gestion de l'exercice 2016,

Il présente le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2016 correspondant.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, à la majorité, **Pour** : 26 Majorité Municipale (**Monsieur le Maire ne prend pas part au vote**) - **Abstentions** : M. Rigaud/Mme Biggi-Conti (02)M. Amic/M. Baldo/Mme Apothéloz (02), l'adopte et le convertit en délibération,

DECIDE :

ARTICLE 1 : De donner acte à Monsieur le Maire de la présentation faite du Compte Administratif Principal, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLES	REALISATIONS		RESTES A REALISER	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Recettes	38 237 202,13 €	7 767 446,27 €		1 630 686,47 €
Dépenses	34 556 064,25 €	5 982 762,16 €		2 709 723,00 €
Résultat de l'exercice	+ 3 681 137,88 €	+ 1 784 684,11 €		- 1 079 036,53 €
Déficit reporté				
Excédent reporté	3 075 629,86 €	1 103 366,02 €		
EXCEDENT DE CLOTURE	6 756 767,74 €	2 888 050,13 €		
DEFICIT DE CLOTURE				

ARTICLE 2 : De reconnaître la sincérité des restes à réaliser.

ARTICLE 3 : D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus pour le Compte Administratif Principal.

Le Maire de Gardanne,
Roger MEI



TRANSMISE EN SOUS/PREFECTURE LE :

14 AVR. 2017

AFFICHEE LE : 21 AVR. 2017

A/R PAR LA SOUS PREFECTURE EN DATE DU :

14 AVR. 2017